

Octobre 2025 - N°45

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



GRAND ANGLE



URBANISME



AU CŒUR DES SERVICES



DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA PAGE DE L'UCAB



LA PAGE DES POMPIERS



LE COIN DES ASSOS



RETOUR EN IMAGES



ON SORT !

BANYULS TV

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram [@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer) avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Octobre 2025 #45

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Claire Borg, Hélène Ferrer, Carole Lafue.

Crédits Photos
Frédéric Hedelin, Laurent Lacombe,
Pierre Marzolla, Banyuls Images, Pôle
Communication de la ville, Adobe Stock.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 **IMPRIM'VERT**

L'été s'achève et il est temps de tirer les premiers enseignements de la saison écoulée.

Dans un contexte économique difficile, marqué par une baisse générale de la consommation, notre village a su malgré tout tirer son épingle du jeu.

La saison touristique a été relativement bonne, avec un taux de remplissage satisfaisant de nos hébergements et une fréquentation soutenue.

Ce résultat, nous le devons à l'implication de nos commerçants, de nos professionnels, mais aussi de nos associations, qui par leur dynamisme et leur créativité contribuent chaque année à faire de Banyuls une destination vivante et accueillante.

Pour autant, il nous faut rester lucides : la baisse du panier moyen pèse sur nos acteurs économiques. C'est un défi partagé, qui nous invite à travailler ensemble sur l'attractivité et la qualité de notre offre locale.

Par ailleurs, nos vignerons ont commencé les vendanges. Malgré des volumes qui subissent la sécheresse, la qualité est au rendez-vous, et cela confirme combien notre vignoble reste une richesse précieuse qu'il nous appartient de protéger et de valoriser.

Je veux aussi rappeler les nombreuses actions conduites en faveur de l'environnement, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, de l'amélioration des espaces publics, de la gestion de l'eau ou de la protection de notre littoral. Banyuls doit rester un exemple d'équilibre entre activité, attractivité et respect de son patrimoine naturel.

Enfin, à l'approche des prochaines élections municipales, je tiens à rappeler que la municipalité est tenue à un devoir de réserve. Vous ne trouverez donc dans ce bulletin aucune annonce de projet nouveau, mais uniquement le bilan de ce qui a été réalisé ou engagé, toujours dans l'intérêt général et dans la transparence.

Je veux remercier chaleureusement l'ensemble des forces vives de notre commune – habitants, commerçants, artisans, vignerons, associations, bénévoles et agents communaux – qui, chacun à leur place, participent à faire de Banyuls un village où il fait bon vivre, travailler et se retrouver.



Très amicalement.
Jean-Michel SOLÉ

Un nouveau souffle pour le groupe scolaire Aristide Maillol

Depuis plusieurs mois, le groupe scolaire Aristide Maillol (écoles maternelle et élémentaire), ainsi que les logements attenants, ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation énergétique. Ce chantier, démarré à l'été 2024, a touché à sa fin et permet aux élèves, enseignants et habitants concernés de bénéficier d'un cadre de vie plus confortable, moderne et respectueux de l'environnement.



Un contexte national de transition énergétique

Dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique, la rénovation des bâtiments publics – et plus particulièrement des écoles – constitue une priorité. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de réduire la consommation énergétique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux usagers.

Les améliorations apportées aux écoles

- Isolation renforcée : un meilleur confort thermique, été comme hiver, et une diminution des dépenses énergétiques.
- Production d'énergie renouvelable grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Systèmes de chauffage et de traitement de l'air repensés, pour des conditions d'enseignement plus saines et optimisées.
- Éclairage LED, plus économe et plus agréable visuellement.
- Acoustique améliorée avec la pose de faux plafonds adaptés.
- Modernisation des installations électriques pour plus de fiabilité.
- Sécurité incendie renforcée grâce à la mise à niveau des dispositifs.

Les logements municipaux

Les habitations attenantes bénéficient elles aussi de la rénovation :

- Isolation renforcée pour un meilleur confort thermique.
- Systèmes de chauffage et de traitement de l'air modernisés.

Ce chantier illustre l'importance de concilier performance énergétique, confort d'usage et durabilité. Les élèves, les enseignants et les familles peuvent ainsi profiter d'un établissement scolaire repensé pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Reconstruction du pont du Puig del Mas : un projet alliant sécurité, durabilité et intégration paysagère

Le pont du Puig del Mas va bientôt bénéficier d'une reconstruction complète. Ce chantier d'importance pour la vie quotidienne des habitants vise à améliorer la sécurité des usagers tout en respectant l'identité paysagère du site.



Un ouvrage pensé pour durer

Le nouveau pont est conçu pour une durée de vie de cent ans. Le choix de l'acier autopatinable permet à la fois de garantir une grande solidité et de réduire les besoins d'entretien. Ce matériau, qui se patine naturellement, s'intègre harmonieusement dans le paysage tout en limitant l'impact environnemental lié aux opérations de maintenance.

Un projet qui recrée du lien

Le pont du Puig del Mas constitue un véritable trait d'union entre les quartiers. Plus fin et plus discret que l'ouvrage actuel, il offrira aux piétons un cheminement agréable, pensé comme un belvédère en direction du quartier du Puig del Mas. La circulation se fera sur 2 voies, limitant ainsi les embouteillages du pont du Puig. L'accès au parking voisin sera également repensé, afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements.



Des aménagements modernes et sécurisés

Garde-corps aérés et contemporains, en acier et inox, assurant la sécurité tout en préservant la vue, revêtement antidérapant sur les cheminements piétons et cyclables, joint de chaussée inox pour garantir l'étanchéité et la durabilité.

Sans oublier la réorganisation du parking à proximité, facilitant la circulation et renforçant la sécurité des piétons, tout en laissant l'accès aux vigneron et agriculteurs aux parcelles situées derrière la fontaine de Les Encantades.

En s'appuyant sur des solutions techniques durables et un traitement architectural sobre, le projet du pont du Puig del Mas répond à une double ambition : préserver le caractère du site tout en améliorant la qualité de vie des usagers.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Septembre / octobre 2025 Installation du chantier.

Fin octobre / novembre 2025 Démarrage des travaux, dévoiement des réseaux et pose d'une passerelle provisoire.

Décembre 2025 Dépose du tablier actuel (sous réserve de la validation des démarches réglementaires en cours).

Avant avril 2026 Pose du nouveau tablier.

Mai / juin 2026 Mise en service du pont.

Un point sur les panneaux photovoltaïques

La production accrue issue d'installations photovoltaïques, en France, provoque une vague d'innovations techniques actuelles et futures qui devront permettre, à court terme, un déploiement harmonieux et efficace dans des contextes et sur des supports toujours plus variés : sur toitures, en façade, en ombrières ou au sol.



Dans ce contexte, les installations de conversion de l'énergie solaire connaissent un fort développement et sont susceptibles, par leur implantation principalement, d'engendrer des impacts sur le bâti existant et sur le paysage. En espace urbain comme en espace rural, la recherche de solutions d'installation préservant le patrimoine bâti et paysager est en conséquence une condition essentielle pour des projets réussis et acceptés localement et s'intégrant utilement au projet de territoire. L'acceptabilité de ce type de dispositif énergétique par la population doit être recherchée au travers de projets concertés avec les habitants et les usagers, afin de définir les objectifs de conception architecturale et paysagère adaptés, quelle que soit la superficie des aménagements envisagés.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi AER, prévoit notamment une planifi-

cation territoriale et la mobilisation du foncier potentiel pour les projets d'énergies renouvelables.

La conciliation entre le développement du photovoltaïque et la préservation ou l'amélioration du cadre de vie requiert une vigilance fine dans ces espaces protégés, qu'ils soient bâtis ou non bâtis. D'une part, parce que ces protections s'inscrivent dans trois codes : code du patrimoine (abords de monuments historiques – MH, sites patrimoniaux remarquables SPR), code de l'urbanisme (architecture et cadre de vie) et code de l'environnement (sites classés et inscrits). Elles visent ainsi à prévenir toutes atteintes substantielles (destruction, banalisation) sur ce patrimoine national commun. D'autre part, parce que la sensibilité patrimoniale de ces lieux conduit à une innovation constante sur la qualité architecturale et permet aux filières concernées de développer le plus souvent des solutions d'intégration. Cette prévention autour des sites pa-

trimoniaux devient un levier d'action qui s'étend au paysage du quotidien. Ainsi, un nombre croissant d'élus, en raison des pressions urbaines, s'inspirent à juste titre d'exemples issus des espaces protégés pour promouvoir un développement tenant compte des enjeux patrimoniaux et environnementaux et des objectifs d'attractivité et de renforcement des ressources locales.

Plan Local d'Urbanisme

C'est pourquoi, et ce depuis, le 04 juillet 2024, il est désormais intégré à l'article 11 portant sur le traitement de l'aspect extérieur des ouvrages, à notre règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, ceci :

"La mise en place des panneaux solaires ou photovoltaïques devra être précisée sur le plan de masse, les façades et les coupes de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Les panneaux photovoltaïques seront :

- *De teinte rouge-orangée, similaire aux tuiles canal existantes en toiture, afin de limiter l'impact de l'installation dans le paysage et conserver ainsi la vision de la nappe de toitures en tuiles ;*
- *Disposés en format paysage centrés horizontalement en partant de l'égout de toit, afin d'assurer une moindre perceptibilité dans le paysage."*

A noter en complément, que l'armature support se doit d'être en teinte rouge ou assimilée pour renforcer l'intégration recherchée.

Ces dispositions réglementaires sont applicables sur l'ensemble du territoire, et pas exclusivement en site patrimonial remarquable, afin de briser les disparités acceptées par défaut ces dernières années, sachant que la tuile en terre cuite est imposée sur toute la commune.

AIDES DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BATI (CCACVI)

Les travaux susceptibles de modifier un immeuble bâti ou une cour ou un jardin, par exemple, dans un site patrimonial remarquable ou en abords de monuments historiques sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord (avis "conforme") de l'Architecte des Bâtiments de France. L'autorisation requise relève dans la grande majorité des cas du code de l'urbanisme (permis ou déclaration préalable, renseignements auprès de votre service Urbanisme).

En abords des monuments historiques ou dans un site patrimonial remarquable, l'Architecte des Bâtiments de France est chargé de s'assurer du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des travaux et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant.

L'ABF accompagne et conseille ainsi les porteurs de projets photovoltaïques, pour améliorer les projets pour une meilleure insertion dans chaque site.

Les solutions proposées par l'architecte des Bâtiments de France porteront sur :

- les **emplacements** peu visibles depuis l'espace public (implantation sur des bâtiments, tels des appentis, ou des pans de toiture peu visibles, notamment les toits plats) ;
- l'**intégration** aux toitures à pentes (respect de la géométrie des toitures, de leur aspect, etc.) ou installation sur les toitures terrasses ;
- l'**ordonnancement** par rapport à l'architecture de l'édifice (emplacement "axé" par rapport aux percements des façades, regroupement des panneaux, etc.).

Dans le cas des panneaux posés au sol, les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France ont pour objectif de préserver le patrimoine architectural, urbain et paysager, en adaptant, notamment, les projets à la topographie du terrain.

Le plus gros inconvénient des panneaux solaires de couleur rouge ou de toute autre couleur que le noir, c'est qu'ils sont **moins performants**. La raison est simple : le noir absorbe presque toutes les couleurs du spectre lumineux. On estime ainsi qu'un **panneau solaire de couleur perd jusqu'à 30 % de sa productivité** en moyenne par rapport à un panneau monocristallin noir, selon que sa couleur soit plus ou moins claire, et selon la qualité du dispositif, sa superficie, son exposition, etc...

Il est rappelé que l'installation de panneaux solaires photovoltaïques est **éligible aux aides de l'État**, peu importe leur couleur, selon conditions.

De plus, la Commune a souhaité renforcer l'accompagnement des particuliers dans leurs projets d'adaptation des installations solaires/photovoltaïques aux contraintes patrimoniales accentuées.

La CCACVI a ainsi initié la modification du règlement d'attribution des aides de l'opération de mise en valeur du patrimoine bâti, en vigueur dans le cadre des travaux de réfection de façades, et a ainsi instauré une aide forfaitaire de 1000 € pour accompagner ces installations, sous conditions de ressources, d'occupation et de localisation.

Transversalement, et afin de conforter ses actions en matière de préservation et de mise en valeur de son patrimoine bâti, la commune propose en complément, une aide additionnelle d'un montant forfaitaire de cinq cents euros (500 €) par installation. Cette aide est cumulable avec celle de la CCACVI, et soumise aux mêmes conditions d'éligibilité réglementaires de la CCACVI. Aucune condition de puissance, ou d'ancienneté du bâti n'est exigée. Tous les types de raccordement au réseau électrique sont éligibles.

Autrement dit :

S'il est alors considéré que l'installation de dispositifs photovoltaïques/solaires de teinte rouge-orangée (Tuiles) et d'une puissance type de 3KWc, réalisée par un artisan qualifié, coûte en moyenne 9 000€ TTC, il peut être conclut que la même installation pour des dispositifs de teinte sombre coûterait environ 6 300€ TTC. Ainsi, si le demandeur bénéficie de notre aide, il devrait s'acquitter, subvention déduite, de 7 500€ TTC, soit un surcoût théorique de, finalement, 16% environ, tout en s'assurant une intégration architecturale qualitative et respectueuse, et une plus-value patrimoniale notable du bien concerné.

PERMANENCES Architecte des Bâtiments de France (ABF)

- **Mardi 21 octobre**
- **Mardi 25 novembre**
- **Mercredi 17 décembre**

RDV à réserver auprès du service Urbanisme de la Mairie, de 30mn, entre 14h00 et 17h00 ;

Présenter des documents tangibles (Photos, plans, esquisses, etc...).

OUTILS CCACVI

- **Permanence "SOLAIRE"** (Informations et conseils projets installations solaires) : le **18 novembre 2025**, 14h à 18h en Mairie ;
- **Cadastre Solaire** : Découvrez le potentiel solaire de votre toiture sur <https://www.cc-acvi.com> ;
- **Thermographie aérienne** : Demandez la capacité d'isolation de votre toiture à thermographie@cc-acvi.com.



Le service Finances et Commande Publique : garant de la bonne gestion communale

Au sein de la commune de Banyuls-sur-Mer, le service Finances – Commande Publique a pour mission de gérer les crédits de la commune, préparer le budget, solliciter les subventions, mandater les factures et encaisser les recettes pour le Budget principal, le budget annexe du Port de plaisance et le budget annexe Parkings. Il a également pour mission la gestion du patrimoine communal et la mise en œuvre des procédures de marchés publics.



Le service Finances – Commande Publique travaille avec l'ensemble des services municipaux et le service de gestion comptable d'Argelès-sur-Mer (ex-trésorerie municipale). Il est composé de 2 gestionnaires comptables et d'une directrice.

Gaëlle LOPEZ a en charge principalement la gestion des recettes communales et du patrimoine communal : émission des titres de recettes, émission des factures de l'ensemble des services fournis aux Banyulencs : restauration scolaire, locations de salles, occupations temporaires du domaine public (terrasses des commerces, délégation du service public pour les plages, locaux des artistes et locaux commerciaux du Port, arrêts temporaires travaux), logements et locaux communaux, concessions funéraires.

Elle assure également la gestion comptable des régies communales : marchés, restauration, parkings, horodateurs en collaboration avec le service de la Police Municipale, les taxes de séjour communale,

départementale et régionale en collaboration avec l'Office de Tourisme et le Port de Plaisance, la régie des documents administratifs et cadastraux et la régie de la restauration scolaire en tant que régisseur titulaire (facturation, encaissement, relance des impayés et recouvrement). Elle assure en outre les déclarations de fiscalité auprès des services des Impôts : déclaration de Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les budgets annexes Port de Plaisance et Parkings et déclaration de gestion des biens immobiliers de la commune.

Caroline MAROTTA a en charge la gestion des dépenses communales du budget principal, du budget annexe du Port de Plaisance et du budget annexe Parkings : vérification des engagements et imputations comptables, puis gestion de la liquidation et du mandatement des factures qui sont ensuite transmises au Trésor Public pour exécution.

Elle est en relation quotidienne avec les services de gestion comptable d'Argelès-sur-Mer pour fiabili-

ser les opérations de mandatement et garantir un paiement aux prestataires dans des délais contraints. Elle assure en direct la gestion des commandes et le suivi des factures du service de la Police Municipale et du service Informatique. Elle assure également le contrôle des subventions aux associations et aux personnes privées (aide à l'achat de vélos électriques, aide pour le permis de conduire). Enfin, elle participe au suivi de la gestion de la dette communale.

Sophie REY, directrice du service met en œuvre sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services les orientations budgétaires décidées par le conseil municipal, gère les moyens financiers de la commune, et participe à l'élaboration du budget communal scindé en 3 budgets : le budget principal, le budget annexe Port de Plaisance et le budget annexe Parkings.

Elle met en œuvre les procédures spécifiques de comptabilité (amortissements, écritures de fin d'exercice notamment) et s'assure du respect des règles comptables et juridiques pour les 3 budgets. Elle met en place une et développe une culture comptable partagée au sein de l'ensemble des services de la commune. Elle met en place une organisation comptable propre à la commune, contrôle et anime la fonction financière déconcentrée sans les services de la commune. Enfin, elle pilote et met en œuvre les procédures de passation des marchés publics et des concessions pour répondre aux différents besoins de la commune.



État-Civil : nouveau service de proximité pour les cartes d'identité

Inscrite dans une démarche visant à améliorer en continu la qualité de ses services, la commune de Banyuls-sur-Mer a équipé son service Etat-Civil d'une station biométrique permettant l'instruction des demandes de pièces d'identité et de passeports directement en mairie, depuis 2023. Ainsi, environ 1 000 administrés sont reçus chaque année.

L'Etat-Civil se déplace à domicile

Un nouveau dispositif de recueil, mobile, est ponctuellement mis à disposition de la commune par la Préfecture des Pyrénées-Orientales. Celui-ci permet désormais aux agents municipaux habilités de se rendre directement au domicile des personnes étant dans l'incapacité physique de se déplacer pour raison médicale. Ce service, accessible uniquement aux Banyulens, permet pour l'instant de délivrer uniquement des cartes d'identité (pas de passeports).

Une première campagne de visites a été réalisée par le service Etat civil de la commune en juin dernier, dans les locaux de la maison d'accueil spécialisée (MAS) « Sol i Mar », ainsi qu'au domicile d'une administrée. Quinze dossiers de renouvellement de carte d'identité ont ainsi pu être traités.

Ces campagnes de visites seront désormais organisées chaque année, en début de printemps et en début d'automne.

Si vous ou l'un de vos proches souhaitez bénéficier de ce service de proximité, vous pouvez vous inscrire à l'une des campagnes organisées par le service État Civil, en contactant les agents dédiés, par téléphone au 04 68 88 78 08 ou par courriel à l'adresse etatscivil@banyuls-sur-mer.com. Outre les justificatifs d'identité nécessaires, vous devrez disposer d'un certificat médical attestant de l'incapacité de vous déplacer. Tous les dossiers reçus complets avant le 1er octobre pourront être intégrés à la prochaine campagne, prévue le 22 octobre 2025.





Qu'est-ce qu'une France Services ?

France Services, c'est un lieu unique proche de chez vous, où vous êtes accompagné dans vos démarches administratives du quotidien. Mis en place par l'État, ce service vise à rapprocher l'administration des citoyens, en particulier en milieu rural ou dans les zones où l'accès aux services publics est plus difficile.



Que vous ayez besoin d'aide pour remplir un formulaire, comprendre vos droits, ou effectuer une démarche en ligne, les agents de France Services sont formés pour vous accueillir, vous informer et vous accompagner gratuitement.

Quels services sont proposés ?

Dans une France Services, vous pouvez accéder à un large éventail de services publics, regroupés en un seul endroit :

CAF : demandes d'aides (APL, RSA, prestations familiales...)

MSA : demandes d'aides (APL, RSA, prestations familiales...)

CPAM : remboursements santé, carte Vitale...

CARSAT : informations sur la retraite

France travail : inscription, actualisation, recherche d'emploi

Ministère de l'Intérieur : ANTS (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise)

Ministère de la Justice : accès à l'aide juridictionnelle

Direction générale des finances publiques : impôts, déclaration de revenus

Chèque Energie : Accompagnement sur l'utilisation et les réclamations

France Rénov : Éligibilité pour "Ma prime adapt" et "Ma prime Rénov"

URSSAF : CESA - PAJE emploi....

Les agents peuvent également vous aider à utiliser les outils numériques, créer une adresse électronique, imprimer ou scanner des documents.

Une équipe compétente et à votre écoute pour un accompagnement de premier niveau

Les agents France Services sont des interlocuteurs de premier niveau, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives courantes. Ils ne sont pas des professionnels des organismes partenaires, mais ils peuvent vous orienter efficacement, vous aider à remplir un dossier ou comprendre une procédure.

En cas de demande complexe ou nécessitant un traitement spécifique, les agents vous mettront en relation avec le bon service ou vous guideront pour prendre rendez-vous avec un conseiller spécialisé.

Professionnels, bienveillants et à l'écoute, les agents France Services sont là pour vous faciliter l'accès aux services publics, dans un cadre neutre et accueillant.

France Services, c'est la simplicité d'un guichet unique, la proximité d'un service humain, et l'accompagnement dans vos démarches. N'hésitez pas à pousser la porte !

HORAIRE ET ACCÈS

Ouvert à tous, sans rendez-vous

Place Dina Vierny

04 68 88 78 14 ou 13

ccas.banyuls@banyuls-sur-mer.com

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 13h à 17h



Le cahier du Développement Durable

AGIR ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Signature charte

Plus fraîche ma ville

Le Conseil Municipal réuni le 19 juin 2025 a délibéré à l'unanimité la signature de la Charte + Fraîche ma Ville avec l'ADEME Occitanie, qui clôture l'AMI auquel la Ville a participé en 2024 : un socle de coopération pérenne pour faire face à la surchauffe urbaine.

Engagée dans les ODD et confrontée aux effets couplés de la canicule et de la sécheresse, la ville de Banyuls est soucieuse d'agir durablement pour anticiper les évolutions climatiques futures, pour ses habitants comme pour son attractivité.

Les effets directs du réchauffement climatique observés à Banyuls-sur-Mer

L'été 2023 a été marqué par quatre épisodes de canicule : deux en juillet, un particulièrement intense et long en août et un tardif en septembre.

Ce contexte a rendu particulièrement concret plusieurs effets directs du réchauffement climatique sur la Ville, ses habitants et ses visiteurs :

En 2024, sur décision du Conseil Municipal, la Ville de Banyuls a donc candidaté à un appel à projet lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Occitanie pour lutter contre les îlots de chaleur urbains : Plus Fraîche ma Ville.

"Plus fraîche ma ville", un service au cœur des stratégies de rafraîchissement urbain des collectivités

Créé en 2022, la startup d'État Plus fraîche ma ville est co-construite avec les élus et les agents de collectivités françaises. Porté par l'ADEME, le dispositif gratuit propose une plateforme numérique et un accompagnement technique, avec l'ambition de devenir un soutien opérationnel pour la mise en œuvre des projets de rafraîchissement urbain des collectivités. Elle s'appuie sur des partenariats solides pour conjuguer les expertises (Météo-France, Agences de l'eau, Cerema, etc.) et favoriser le passage à l'action (Association des Maires de France).



Inconfort et risque sanitaire pour les publics fragiles



Risque incendie, assèchement des nappes, effondrement de la biodiversité



Surconsommation énergétique des habitations, bâtiments et commerces



Baisse de fréquentation et d'attractivité



Aux côtés de Banyuls-sur-Mer en 2024, sur les 18 villes lauréates retenues pour cet appel à projets, on comptait 4 villes des Pyrénées-Orientales, signe que le département, est particulièrement soumis aux enjeux de surchauffe urbaine et à la nécessité de s'y adapter.



Pour la ville de Banyuls, être lauréat de cet AMI Plus Fraîche ma Ville a permis de :

- >>> Cerner plus précisément les enjeux de demain : affiner les diagnostics du changement climatique et de la surchauffe urbaine pour la Ville de Banyuls-sur-Mer, ses habitants et ses visiteurs
- >>> Se former à des solutions techniques ciblées en accord avec le projet de territoire

DÉFI 1 | Une ville plus citoyenne, solidaire et inclusive
DÉFI 2 | Une ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité
DÉFI 4 | Une ville qui s'engage pour le bien vieillir et la santé

Des actions concrètes pour limiter les effets d'îlots de chaleur à Banyuls

A travers des outils de diagnostic, des fléchages de solution techniques, des visites de terrain et de partage d'expériences, l'accompagnement Plus Fraîche ma Ville a permis à la Ville de Banyuls d'intégrer pleinement les enjeux de la surchauffe urbaine aux projets structurants en cours.

Quatre types d'actions ont été priorisées :

- Désimperméabiliser les sols (pleine terre ou revêtements drainants) : 1200m² ; désimperméabiliser Espace Méditerranée, 2300m² cœur de ville (place du Marché et rue St Sébastien) ;
- Eclaircir les revêtements pour améliorer l'albédo (réfléchissement solaire renvoyé dans l'atmosphère) : 6570m² Espace Méditerranée, 3190m² cœur de ville (+ 1690m² rue Richelieu) ;
- Solutions d'ombrage (hors espaces végétalisés plantés d'arbres) : 680m² place du Marché ;
- 15 Permis de végétaliser en cours d'attribution.



Un dernier volet d'actions de sensibilisation aux bons gestes pour se protéger et protéger son logement des grandes chaleurs sera déployé au printemps 2025 à destination des habitants et des visiteurs.

Prolifération des oiseaux urbains

Un enjeu de santé et de respect du patrimoine

Banyuls-sur-Mer est un village apprécié pour son charme authentique et ses ruelles pittoresques. Mais depuis quelques années, la présence de pigeons, perruches et goélands en cœur de ville est grandissante. Face à cette prolifération, il est primordial d'agir collectivement pour préserver durablement notre qualité de vie.



Pourquoi la prolifération des pigeons pose problème ?

La concentration des populations d'oiseaux dans les zones urbaines entraîne plusieurs nuisances :

- Salissures importantes : leurs fientes dégradent les façades, les toitures, les monuments et les terrasses.
- Problèmes de santé publique : les fientes peuvent contenir des bactéries et champignons dangereux pour l'homme, notamment en cas de contact direct.
- Dégradation du patrimoine : l'acidité des déjections abîme les pierres et fragilise les bâtiments.
- Nuisances sonores et olfactives : les regroupements de volatiles entraînent bruit, mauvaises odeurs et attirent d'autres nuisibles.

Des solutions collectives couteuses et limitées

Quand la nuisance atteint un niveau important à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, des solutions "radicales" doivent alors être envisa-

gées par la collectivité (effarouchement, contraception ou capture). Mais ces solutions, peu respectueuses de l'environnement, sont très couteuses et leurs effets limités dans le temps et dans l'espace. Le mot d'ordre : la prévention !

Limiter en amont la prolifération des populations de nuisibles sera toujours une meilleure option que de recourir à des actions une fois que le problème est installé.

Nourrir les pigeons, goélands, perruches etc : le geste à éviter !

Si cela peut sembler bienveillant, nourrir les oiseaux urbains est loin d'être un geste bénéfique pour eux :

- Cela perturbe leur comportement naturel : Les oiseaux qui vivent en ville trouvent déjà de quoi se nourrir. Leur donner du pain ou des graines les rend dépendants de l'homme et les incite à se regrouper autour de ce point de distribution. Cela favorise leur reproduction excessive et déséquilibre l'écosystème urbain.

- La nourriture donnée est inadaptée : Les restes de pain, biscuits ou autres aliments humains ne sont pas bons pour leur santé car pauvres en nutriments essentiels, trop salés ou sucrés pour leur organisme, ils risquent de provoquer à long terme des maladies digestives et de malformations chez les jeunes individus.

- Cela aggrave les problèmes sanitaires : Plus il y a de nuisibles au même endroit, plus le risque de propagation de maladies (transmissibles entre eux, mais aussi à l'homme par leurs fientes) augmente.

- Cela attire d'autres nuisibles : Les restes alimentaires non consommés attirent rats, souris et insectes, ce qui pose d'autres problèmes d'hygiène dans le village.

En résumé, ne pas nourrir les oiseaux urbains est un geste de protection : cela aide à réguler leur population naturellement, limite les nuisances et préserve leur santé.



Les bons gestes à adopter

Pour réduire l'impact des pigeons sur notre village, chacun peut agir :

1. Ne pas les nourrir (miettes de pain, graines, restes alimentaires).
2. Maintenir les espaces propres : ramasser rapidement les restes de repas ou déchets qui pourraient les attirer.
3. Installer des dispositifs de dissuasion (pics, filets, systèmes visuels) si vous êtes propriétaire d'un bâtiment.
4. Fermer les accès aux greniers et combles où ils pourraient nicher.

Limitier la prolifération des espèces invasives est l'affaire de tous. Plus nous serons nombreux à adopter ces réflexes, plus nous pourrons retrouver des rues propres, préserver notre patrimoine et améliorer le cadre de vie à Banyuls.

Eclairage Public

En 2022, la ville de Banyuls-sur-Mer démarrait une opération d'extinction de l'éclairage nocturne, dans l'objectif de réduire la consommation d'énergie de 50%.

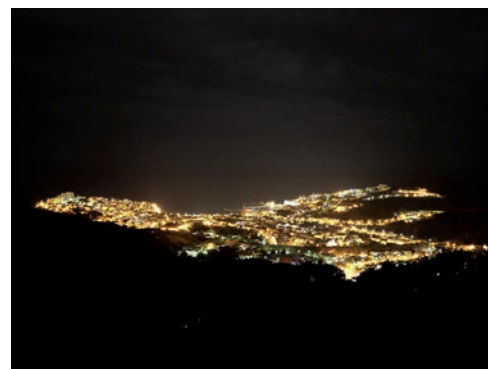
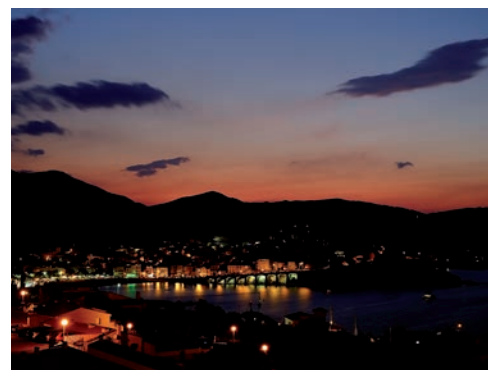
En 2025, la ville a investi dans la modernisation de l'éclairage public avec le passage en lampes Leds, qui offrent :

- une durée de vie plus longue,
- une consommation énergétique et une empreinte carbone plus faibles,
- la possibilité de réduire l'intensité lumineuse, ce qui limite considérablement les impacts sur la biodiversité tout en continuant à assurer une présence lumineuse rassurante pour les usagers.

A ce jour, la ville de Banyuls-sur-Mer est équipée à 70% (100% d'ici la fin de l'année), et l'intensité lumineuse est réduite de moitié en cœur de nuit (minuit- 5h).

Grâce à ce dispositif, l'objectif de réduction de 50% visé en 2022 est atteint, tout en assurant la fonction première de l'éclairage public : sécuriser l'activité humaine nocturne.

Dans la même dynamique, les projecteurs autour de la chapelle de la Salette seront prochainement remplacés par des lampes à lumière jaune avec une intensité inférieure à 3000K.



Banc Banyuls (B)



N'OUBLIEZ-PAS DE SUIVRE LA PAGE FACEBOOK & INSTAGRAM DE L'UCAB ! VOUS POURREZ SUIVRE L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION MAIS AUSSI CELLE DES BOUTIQUES ADHÉRENTES, ET Y REPÉRER DES IDÉES DE PRODUITS ET DE SERVICES DISPONIBLES LOCALEMENT !



L'ouverture de la saison estivale a été marquée cette année, par le Défil'été organisé par l'UCAB !



Pour la 1^{ère} fois depuis plus de 20 ans, l'UCAB avec l'investissement de ses bénévoles et le soutien de la mairie et des banques locales, a organisé un défilé de mode le 20 juin dernier sur la plage centrale. **Prêt à porter, maillots de bain, accessoires, créateurs, bijoutiers, opticiens, toilettage canin, fleuristes...** c'est plus d'une quinzaine de boutiques qui ont été valorisées, sur scène et en musique,

avec en toile de fond, la superbe vue des arcades au coucher de soleil. Une buvette était également tenue par une équipe dynamique de commerçants avec des boissons 100% locales et issues des adhérents (Collioure, Banyuls, bière, limonade).

L'évènement était couvert par les photographes bénévoles de l'association Banyuls images.

Une mention spéciale est adressée à tous les mannequins hommes, femmes, enfants qui accompagnaient les commerçants dans cette aventure.

DÉFIL'ÉTÉ



L'UCAB tient à remercier la population locale pour sa présence et l'association Banyuls images pour s'être prêtée au jeu. Avec plus de 600 spectateurs, la soirée, à la fois divertissante et conviviale, a permis de faire découvrir ou redécouvrir les boutiques locales et mettre en valeur leur savoir-faire et les tendances de la saison.



LE RÉFLEXE LOCAL POUR UN NOËL MAGIQUE

Implantés depuis le quartier des Elmes jusqu'au-dessus du Troc, en passant par l'hyper centre et le port de plaisance, les commerces de Banyuls-sur-Mer sont un atout fort pour les habitants à l'année, les résidences secondaires, le tourisme et l'image générale du village.

Il est d'évidence qu'il fait vivre le village et son âme, rend service à toutes les générations et participe au maintien du lien social. En ce sens, l'UCAB poursuit sa dynamique et expérimente de nouvelles opérations pour les fêtes de fin d'année. Restez attentifs, nous envisageons quelques nouveautés ! Nous souhaitons participer à l'ambiance de Noël à Banyuls et vous rappeler que nous avons ici, dans le village, tout pour réaliser les repas de fête, de multiples idées cadeaux dans toutes les boutiques et établissements ainsi que la possibilité d'offrir des Fédébons valables chez + de 70 commerçants UCAB.

Préparer les fêtes et faire son shopping de Noël à Banyuls a des avantages économiques, sociaux et environnementaux. Il permet d'avoir des idées authentiques, les conseils avisés de vos commerçants et des produits frais et de qualité.



Contact : ucabanyuls@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau

Rédaction UCAB

CAMPING MUNICIPAL

Le Camping Municipal se mobilise pour le Téléthon

*Pour la 4^e année consécutive, notre camping La Pinède*** a eu le plaisir et la fierté de participer au "Téléthon des campings", un événement solidaire qui nous tient particulièrement à cœur.*

Un rendez-vous de solidarité et de convivialité

Cette édition a une nouvelle fois mobilisé nos vacanciers, nos équipes et nos partenaires autour d'un seul objectif : soutenir la recherche et les familles touchées par les maladies neuromusculaires.

Animations, rife, tombolas et moments de partage ont rythmé la journée dans une ambiance chaleureuse et festive.



Une belle mobilisation

De nombreux campeurs ont répondu présents et participé activement aux différentes activités et l'implication du personnel du camping a permis de créer une véritable dynamique solidaire.

Un grand merci à tous les participants, vacanciers et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette action. Ensemble, nous faisons avancer la recherche et offrons de l'espoir aux familles.



Un bilan de saison positif

La saison est presque terminée et les résultats s'annoncent positifs, marqués par une croissance solide et régulière : +7 % en août et +4,5 % sur les huit premiers mois de l'année. Cette progression s'accompagne d'une évolution parallèle de l'encours clients, confirmant la bonne santé de la dynamique économique du camping.

Malgré une baisse du nombre de séjours et de clients par rapport à 2024, le chiffre d'affaires a continué de

progresser. Cette performance repose sur plusieurs leviers clés :

- Une politique tarifaire ajustée, qui a permis d'optimiser chaque réservation ;
- Une valorisation accrue des périodes de forte demande ;
- Une gestion rigoureuse des prix en haute saison, compensant efficacement la diminution des volumes.

Ces résultats démontrent la résilience et la capacité d'adaptation du camping face aux fluctuations de fréquentation. Ils confirment également que la stratégie mise en place est porteuse et qu'elle ouvre des perspectives encourageantes pour la prochaine saison.



SAPEURS-POMPIERS

Bienvenue aux nouvelles recrues 2025 !

Le Centre d'Incendie et de Secours de Banyuls-sur-Mer est fier d'accueillir cette année de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires au sein de ses rangs.

Ces femmes et ces hommes rejoignent une grande famille, unie par des valeurs fortes : solidarité, courage, engagement et proximité avec la population.

En intégrant notre caserne, ils s'engagent à protéger, secourir et servir la communauté banyulencque et ses alentours, de jour comme de nuit, sur terre comme en mer. Leur formation et leur détermination leur permettront de répondre présents face aux incendies, aux secours d'urgence et à toutes les missions de protection civile.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans ce beau parcours au service des autres.

Merci à eux pour leur engagement au sein du SDIS 66 et de notre village.

Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de solidarité et de dévouement qui anime les sapeurs-pompiers de Banyuls-sur-Mer.



Sapeur Lucie SAGOLS



Sapeur Pablo LESCURE



Sapeur Amalia CANIER



Sapeur Chloé BRENKMANN



Sapeur Nativa MOHEDANO



Sapeur Axel ULICKI



Sapeur Enzo LESCURE



Sapeur Thomas HULLO

La RISC recrute

La Réserve intercommunale de sécurité civile (RISC) sillonne chaque jour de mi-juin à mi-septembre les massifs à VTT le matin et en 4x4 l'après-midi. Ses 102 bénévoles, répartis sur Banyuls, Collioure, Port-Vendres et Cerbère, rappellent les consignes, sensibilisent les visiteurs et interviennent en cas d'incident. Ils sont le premier relai avec les sapeurs-pompiers.

Créée en 2016, cette réserve reste un maillon essentiel de la prévention des incendies et de la protection du littoral.

Rejoignez-les pour la saison 2026 : contactez la Mairie au 04 68 88 00 62.

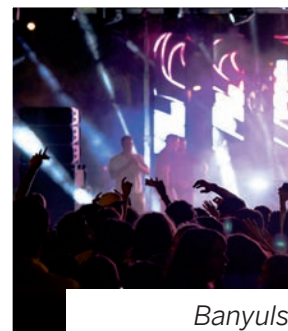
RETOUR EN IMAGES



40 ans de l'ASAME



40 ans de l'ASAME



Banyuls



Forum des associations



Forum des associations



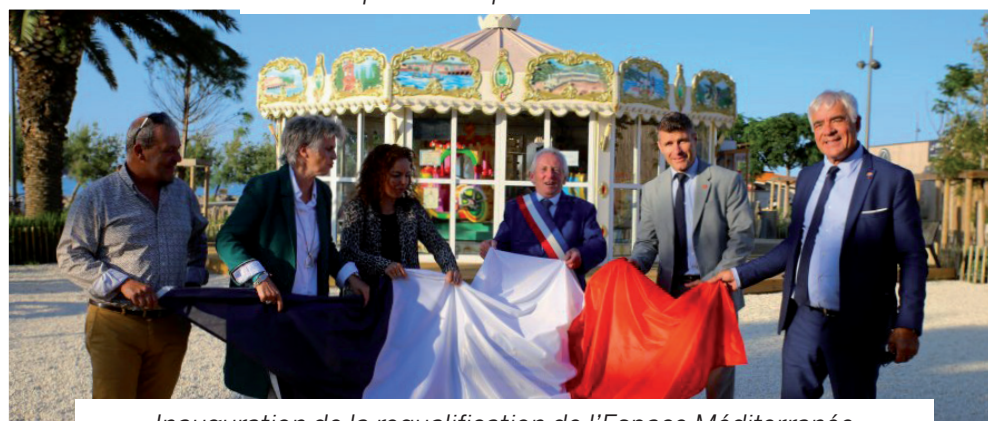
Pèlerinage à la Salette



Sous les galets le jazz



Baptême du quai Francis COSTE



Inauguration de la requalification de l'Espace Méditerranée



Tournoi Bouling Club



Journée prévention avec le SDIS 66



Festa Major

RETOUR EN IMAGES



by night



14 juillet



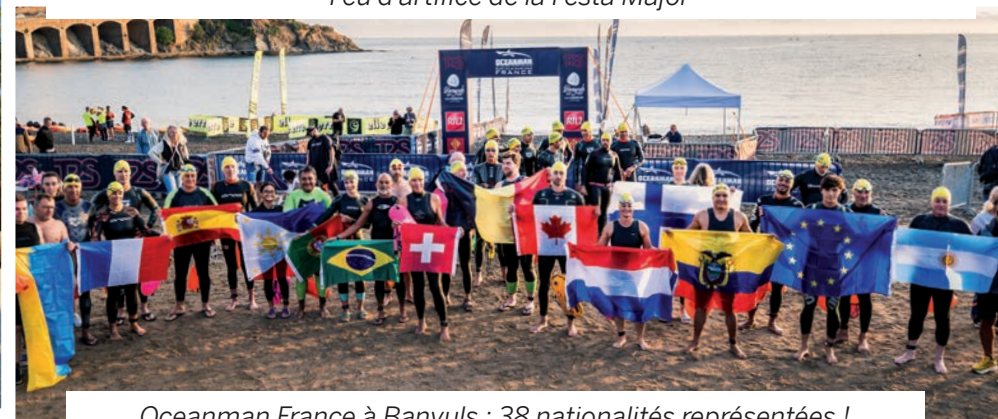
Festa Major



Feu d'artifice de la Festa Major



Festa Major



Oceanman France à Banyuls : 38 nationalités représentées !



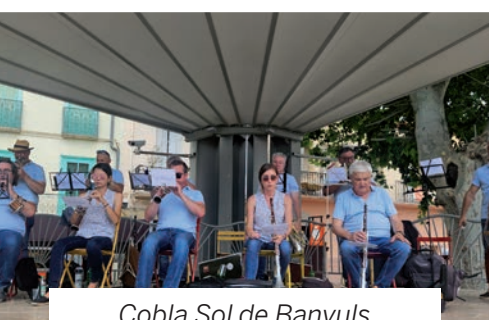
Rentrée des classes



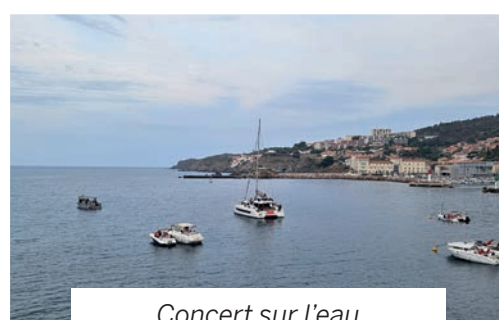
Randonnée littoral zéro déchet sauvage



Festi'Nins



Cobla Sol de Banyuls



Concert sur l'eau

LE COIN DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE : C'EST LA RENTRÉE !

Historiquement les jumelages de communes se sont développés après la deuxième guerre mondiale entre la France et l'Allemagne puis se sont étendus au reste de l'Europe et du monde.

Le but étant de s'associer pour agir dans une perspective européenne, de développer entre les communes jumelées des liens d'amitié de plus en plus étroits.

Les jumelages, c'est un réseau de vigilance contre le repli sur soi et l'ouverture vers des villages de cultures différentes.

Dans cet esprit, le Comité de Jumelage de Banyuls assure des liens avec le village anglais jumelé de Settle (groupe WhatsApp, visites réciproques d'habitants, correspondance,...).

Le Comité de Jumelage assure également des cours d'anglais (2 niveaux) et d'espagnol (3 niveaux). C'est ce groupe qui étudie l'Espagnol qui recherche un lien avec un village en Espagne et -qui sait- un nouveau jumelage.

Dans cet esprit d'ouverture, venez nous rejoindre!

Contact jumelagebanyuls@gmail.com | 06 15 33 62 06

CLUB D'ECHECS BANYULS CÔTE ROCHEUSE

Le Club d'Echecs Banyuls Côte Rocheuse a repris ses entraînements les mercredis de 14h à 17h salle Novelty 4ème étage.

Cette année nous allons inscrire une équipe à la coupe de France. Les joueuses et joueurs de tous âges désireux ou non de faire de la compétition sont invités à nous rejoindre. Le club offre la licence de la Fédération Française d'Echecs (FFE) aux jeunes mineurs.

La pratique du jeu d'échecs n'a pas de limite d'âge. C'est avec un immense plaisir que nous avons fêté les 100 ans de notre doyen, le président d'honneur du club et toujours excellent joueur, Monsieur Josep Pages.

Agenda:

Premier tour coupe de France le 5 octobre 2025

Sortie de l'échiquier géant pour les fêtes de fin d'année

1er tournoi Rapid réservé aux licenciés FFE le 25 janvier 2026 Salle Novelty

Du 1 au 15 février 2026 Festival d'échecs avec une exposition artistique et la simultanée le 8 jouée par la championne du monde Anna Ushenina. Limité à 30 joueurs.

Contact Pierre Dubernard 0788240887 dubernardp@gmail.com
banyuls.echecs.cote.rocheuse@gmail.com

LA SOPHROLOGIE ET NOUS

L'association « la sophrologie et nous » avec sa Sophrologue caycédienne Mme Marielle VILA vous propose de venir pratiquer la sophrologie Caycédienne en groupe les 1er et 3ème samedis de chaque mois à compter du samedi 20 septembre 2025 de 14h30 à 16h00 à la salle B de Novelty.

2 techniques différentes chaque samedi seront proposées que vous pourrez enregistrer pour pouvoir les refaire chez vous à votre rythme. Différents thèmes seront abordés.

Pour renforcer votre bien être intérieur dans votre vie quotidienne, positiver, renforcer sa confiance en soi, son estime de soi, retrouver un meilleur sommeil, apprendre à gérer ses émotions, prendre le recul nécessaire face aux événements, à vivre avec les douleurs chroniques, vivre en pleine conscience son alimentation.

Tous les âges sont les bienvenus même les collégiens, les lycéens pour vivre par exemple une meilleure préparation aux examens.

Contact Marielle au 06 18 01 57 31



PEP'S 66

Gymnastique Volontaire
BANYULS SUR MER



PILATES FITNESS YOGA

PLANNING 2025/2026

- REPRISES DES COURS LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 -

10 heures de cours collectif par semaine (adultes & ados cots)

du lundi au vendredi de mi-septembre 2025 à fin-juin 2026

Hors jours fériés. Y compris la mobil des vacances scolaires de Toussaint (octobre), Noël (décembre) et Pâques (avril).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Salle Bartissol	Salle Novelty (4 ^{ème} étage - salle 1-2-3)	Salle du Stade	Salle Novelty (4 ^{ème} étage - salle 1-2-3)	Salle du Stade
18h00 - 19h00	17h30 - 18h30	18h00 - 19h00	18h30 - 19h30	9h30 - 10h30
PILATES	PILATES	FITNESS	FITNESS	YOGA
Cédric	Claire	Karin	Marjorie	Claire
19h00 - 20h00	18h30 - 19h30	19h00 - 20h00	19h30 - 20h30	12h45 - 13h45
FITNESS	YOGA	PILATES	PILATES	PILATES
Cédric	Claire	Karin	Marjorie	Cédric

SÉANCES D'ESSAI POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS :

Séances gratuites en début de saison du lundi 15 au vendredi 26/09/2025.

Après cette période, 2 séances d'essai sont possibles en informant préalablement l'association.

TARIFS 2025/2026

ANNUEL : 165 €

TRIMESTRIEL : 80 €

L'adhésion comprend la licence annuelle FFE/PGV obligatoire (28 €)
et donne droit à l'intégralité des cours inscrits au planning.

- Tél. : **06.18.94.63.46** ou **06.76.55.82.04**
- Mail : **agvpeps66@gmail.com**
- Facebook : **peps66banyuls**
- Instagram : **agvpeps66**

Libérez votre énergie et laissez-vous emporter par la danse!

Rejoignez notre cours de danse pour tous niveaux et tous âges. Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, venez découvrir la joie du mouvement, améliorer votre coordination et partager des moments conviviaux.

Quand ? Tous les mercredis :

18h-19h Line Dance

19h-20h Danse à 2 - niveau 1

20h-21h Danse à 2 - niveau 2

Où ? Salle Novelty

Styles Danse en ligne, danse de salon, rock, bachata et plus encore!

Venez vous amuser, vous dépasser et exprimer votre créativité à travers la danse.

2 séances d'essai gratuite!

Inscrivez-vous dès maintenant et faites vibrer votre quotidien !

Contact : Nathalie (prof.) : 06.83.09.40.52.

CASA DANSE

EMPISTAE

Deux ateliers chant animés par Marie-Suzanne Debruille. Cette année, j'élargis le répertoire à toute musique afin d'explorer différents styles avec vous. Je m'adapte aux compétences du groupe et de chacun. Mon objectif est de vous amener à la facilité, à la liberté, au plaisir et au désir de chanter. Je mets à votre disposition mes expériences d'enseignement du chant et de la musique ainsi que celle de l'artiste chanteuse et comédienne professionnelle durant 35 ans.

Pour cela, vous avez le choix entre trois formules :

1) La chorale le lundi de 12 h 30 à 14 h.

Jeux vocaux et rythmiques, pratique de l'écoute des pupitres, bains de sons et chansons françaises et du monde.

2) Le cercle de chant, le samedi de 16 h 30 à 18 h.

Le cercle de chant est une pratique de groupe ludique et bienveillante pour toute personne désirant explorer sa voix et sa créativité dans le chant. Une pratique qui permet de s'approprier au chant polyphonique et à l'improvisation dans un espace sécurisant.

3) Les deux ateliers.

Chaque atelier a lieu deux fois par mois, salle Novelti au deuxième étage, salle A.

Je suis cheffe de chœur du groupe franco-slave de Toulouse, chanteuse comédienne professionnelle. J'utilise la pédagogie individuelle et collective. Je me suis formée à la psychophonie avec Marie-Louise Aucher.

TARIFS 30 euros trimestriels par atelier

Contact Marie-Suzanne Debruille | 06 62 28 00 11 | mariesuzanne.debruillechant.fr

SALVEM QUERROIG

L'association européenne Salvem Querroig qui regroupe des habitants des 3 villages frontaliers de Banyuls-sur-Mer, Cerbère et Portbou a pour objectif de restaurer les ruines du château de Querroig. Depuis plusieurs années, elle épargne afin de réunir les fonds pour ces travaux onéreux à travers ses activités culturelles et grâce aux cotisations des adhérents et diverses subventions notamment municipales. Aussi après plus de 13 ans de démarches administratives en lien avec la DRAC, l'association a pu enfin débiter les travaux de consolidation des remparts le 2 juin 2025 sous la houlette du maçon, Olivier Péral et de l'architecte du patrimoine Pascal Robert-Cols sous la surveillance de l'archéologue Carole Puig.

L'association n'a pas l'autorisation de toucher à la tour qui est située côté espagnol sur le territoire de Portbou. Mais nous avons bon espoir que les autorités catalanes nous donnent le feu vert avec l'appui de cette municipalité et les Amics de Portbou. Ces travaux de réhabilitation se dérouleront en plusieurs tranches vu la difficulté de réunir les autorisations et les financements nécessaires sans oublier la pénibilité du chantier. Ce site insolite à cheval sur la frontière avec une vue panoramique spectaculaire à 672 m d'altitude mérite bien l'intérêt que lui portent les amoureux de notre territoire. Les membres du groupe refusent que ces remparts séculaires s'effondrent inexorablement dans la pente et remercient de leur aide les adhérents qui, grâce à chaque cotisation participent à la pose d'une pierre, petit à petit. C'est tous ensemble que nous parviendrons à relever ce challenge ! Caminem junts per anar més lluny ! Visca Querroig !

Contact Jacques DALMAU | asso.salvemquerroig@gmail.com | <https://querroig.canalblog.com>

C'EST LA RENTRÉE DES ATELIERS D'ART FLORAL DE MISE EN SCÈNE

Chers passionnés de fleurs et de créativité, nous sommes ravis de vous annoncer la reprise de nos ateliers d'art floral, avec 17 ateliers variés pour tous les goûts et tous les niveaux ! Que vous soyez débutant ou expert, il y en a pour chacun d'entre vous ! Venez explorer l'univers enchanteur de l'Ikebana avec notre atelier vedette, où vous apprendrez à créer des compositions florales tout en respectant l'harmonie et l'esthétique japonaise.

Nos ateliers sont conçus pour tous les publics : familles, amis, couples ou même pour un moment de détente en solo ! Laissez libre cours à votre imagination et à votre talent floral ! N'oubliez pas, tous nos ateliers sont disponibles sur réservation. Ne manquez pas cette occasion de vous immerger dans le monde coloré et parfumé des fleurs !

Rejoignez-nous et faites fleurir votre créativité !

Contact <https://association-mise-en-scene-fleurs.webnode.fr> | 07 84 85 24 18

DU NOUVEAU AU BANYULS CÔTE VERMEILLE HANDBALL

Création d'équipes féminine de handball !

Le club de handball compte plus de 160 licenciés hommes et femmes réunies. Avec une filière masculine en plein essor allant de la maternelle aux séniors, la section féminine est en augmentation avec la mise en place la saison passée d'une équipe U11, U13 et sénior fille. Désormais, c'est une nouvelle équipe qui verra le jour avec la création des U15 fille.

Les séances découvertes sont possibles à partir de septembre, filles comme garçons, enfants comme adultes, n'hésitez pas à vous rapprocher des éducateurs !

Contact 06 26 13 15 38

DU CÔTÉ DU BOULING CLUB BANYULENC

Un petit retour sur notre concours de lyonnaise du 31 août qui s'est déroulé en quadrettes qui ont réuni 70 joueurs(ses) sur les terrains rénovés par la Mairie au printemps au Cap d'Osna et sur les terrains de Bartissol. Une bien belle journée sportive avec pour la finale, jet du but par Monsieur le Maire en fin d'après midi. Une remise de coupes et médailles aux finalistes, demi-finalistes a eu lieu à l'issue de ce concours. Nous remercions chaleureusement tous les participants, les bénévoles ainsi que la Mairie. Rendez-vous l'année prochaine.

La campagne des municipales a visiblement commencé. Il court, il court M. le Maire. Il sourit. Il serre des mains. Il inaugure... Mais, en coulisse, rien ne change. Ainsi...

Prise de décision en solo

Nous avons appris que la **réhabilitation du Pont du Puig** commencerait à l'automne. Le **projet** est déjà **ficelé** : **sans réunion publique, ni consultation des riverains**. Et l'**opérateur de travaux publics** est déjà **choisi** : **sans appel d'offres, et sans vote du conseil municipal**. **Coût** pour la commune : **minimum 1,2 million d'euros... dont au moins la moitié devra être payée APRES les élections municipales de 2026** ! Décider seul et laisser des dettes après son passage ne gênent pas M. le Maire...

Promesses

Après 12 ans de mandat, le sujet du logement des Banyulencs intéresse (enfin !) M. le Maire : hasard (sans doute !) du calendrier... Du coup, il promet **70 logis** : au lotissement de la Réthorie, en centre ville, et à la place de la maison de retraite Paul Reig. **Sauf que... le lotissement de la Réthorie est loin d'être construit** (voir ci-dessous). L'**achat des 2 immeubles en centre ville n'est pas acté** et les lourds travaux à y faire ne sont pas financés. Enfin, l'**Ehpad Paul Reig** se situe en **zone rouge inondable**, rendant toute rénovation interdite. **Du coup, les 70 logements sont plus qu'hypothétiques**. Mais M. le Maire le sait bien : les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

P'tit arrangement

En 2022, M. le Maire le jurait : **l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public était indispensable pour préserver la biodiversité** ! Mais aujourd'hui, le vernis écolo de M. le Maire a craqué : il ne parle plus de défense de l'éco-système mais seulement des économies qui ont déjà été réalisées. Du coup, **il a fait rallumer (sans rien demander à personne) les réverbères-boule** si néfastes pour l'environnement (et, **interdits d'utilisation** sous peine d'amende de 750 € par éclairage). Et tant pis pour les pipistrelles et autres insectes nocturnes ! Mais c'est vrai : eux ne votent pas... !

... Et rappel à l'ordre du Préfet sur le lotissement de la Réthorie ! **Fin juillet**, une conseillère municipale de notre groupe déposait un **recours gracieux demandant à M. le Maire d'annuler la délibération du conseil municipal attribuant la concession d'aménagement du lotissement de la Réthorie**. **M. le Maire a refusé**. **Par contre, le contrôle de légalité demandé à la Préfecture** sur la même délibération **a, lui, porté ses fruits** : **M. le Maire** aura donc droit à un rappel des « règles à respecter en matière d'attribution de concession d'aménagement »... **et devra revoir sa copie** ! Affaire à suivre...

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzananas-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



A propos de la prochaine période

A l'heure où vous lirez le journal municipal, nous serons rentrés dans la période préélectorale de 6 mois qui précède les élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Celle-ci impose des règles de communication particulières. L'information « oui », la publicité ou la communication « non » ! C'est ainsi qu'afin que tous les candidats soient à égalité, le maire ne peut pas faire la promotion publicitaire de réalisations ou de sa gestion. La communication du journal municipal doit être neutre et informative et ne pas constituer une propagande électorale en faveur de listes. De même les propos tenus dans l'espace réservé à l'opposition, ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale.

C'est pourquoi d'ici le 15 mars je m'efforcerai de ne pas introduire de débats polémiques ni de sujets nouveaux qui pourraient être assimilés à une campagne et entraîner des recours. Nous sommes intervenus sur suffisamment de sujets sans qu'il ne soit besoin d'aller plus loin !

Cependant il y aura une campagne qui permettra de présenter un programme, de communiquer et de réunir des personnes intéressées. Mais elle aura lieu en dehors des moyens de communications habituels de la mairie (journal, Internet, site, You Tube, inaugurations, cérémonies...) et sans l'appui des moyens municipaux (financiers ou logistiques).

Dans une ville de moins de 9000 habitants, il n'y a pas de compte de campagne et donc pas de financements publics. La campagne fait appel à des financements spécifiques, souvent sous forme de dons. Bien entendu cette campagne électorale devra respecter les principes de droits et ne pas inciter à la haine ou à l'exclusion. Les règles de droit s'appliquent à toutes et à tous et à fortiori à celles et ceux qui aspirent à des fonctions d'élu-e-s ! Le respect, l'écoute, la loyauté doivent prévaloir.

J'espère que ces quelques mots vous permettront de mieux saisir la prochaine période et de vous y inscrire en toute sérénité.

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"



ON SORT !

OCTOBRE

Octobre Rose

Programme en cours : le 25 randonnée avec Banyuls Rando

Samedi 4

Fête de la science proposée par L'Observatoire Océanologique

Dimanche 5

Concert L'heure Musicale des amis d'Alain Marinaro

Lundis 6, 20 et 27

Apéritifs vigneron

Du 8 au 12

Vendanges en Fête

Mercredi 15

Ciné du mois par Cinémaginaire

Vendredi 17

Veillées d'antan

Sam. 18 et dim. 19

L'Orphéon Banyulenc fête ses 100 ans avec 2 concerts exceptionnels

Vendredi 24

Conférence par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Samedi 25

Conférence par Walter Benjamin Sans Frontières

Samedi 25

Trophée de l'Emporda avec le Cercle Nautique Banyuls

Sam. 25 et dim. 26

Salon du Lego par Brick66

Dimanche 27

Castanyada par Foment de la sardana

Jeu. 30 et ven. 31

Banyuls fête Halloween

NOVEMBRE

Movember

Programme en cours

Samedi 1^{er}

Cérémonie Commémorative
Journée du souvenir
Théâtre

Dimanche 2

Concert L'heure Musicale des amis d'Alain Marinaro

Ven. 7 et sam. 8

Veillées d'antan

Mardi 11

Cérémonie Commémorative
Armistice 1918

Vendredi 14

Conférence par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Samedi 15

Conférence par Walter Benjamin Sans Frontières
Bal country des Marenda's Dancers

Dimanche 16

Théâtre

Du 16 au 30

Marché des Peintres des Arts'Cades

Mercredi 19

Ciné du mois par Cinémaginaire
Veillées d'antan

Du 21 au 23

Marché des créateurs

Sam. 29 et dim. 30

Madeloc Skytrail

Dimanche 30

Concert de l'Avent par les Amis d'Alain Marinaro

DÉCEMBRE

Du 1^{er} déc. au 5 janv.

Tombola de l'UCAB

5, 6, 7, 12, 13, 14

Village des créateurs

Vendredi 5

Déclenchement des illuminations de Noël et Arrivée de St Nicolas

Samedi 6

Rando Téléthon avec Banyuls Rando

Dimanche 7

Concert de l'Avent avec les chorales

Dimanche 14

Concert de l'Avent
Colis des aînés

Mercredi 17

Ciné du mois

Vendredi 19

Conférence par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Dimanche 21

Rifle des sapeurs-pompier

Mer. 25 et mer. 1^{er} janv.

Rifle par L'Ouranole

Mardi 30

Don du sang



NOUVEAUTÉ

Agenda audio
04 48 07 26 28



Retrouvez l'agenda complet
WWW.BANYULS-SUR-MER.COM



LES VISITES
GUIDÉES
avec Patricia,
Guide de Pays

Concours des illuminations de Noël
Concours des sapins DIY et recyclés

Inscriptions et règlement en Mairie ou animations@banyuls-sur-mer.com

Du 20 décembre au 3 janvier

Banyuls fête Noël

Village Gourmand et Patinoire

Jeux géants en bois, Battle archery, animations musicales, animation Lego®, soirées à thème, mascottes, Concours du Pull moche du Noël, en attendant le Père Noël : déambulation de rue et arrivée du Père Noël par la mer, galette des rois, soirée du Nouvel an avec DJ, rifle d'antan dans les bars ...

Vendredi 23 janvier

Cérémonie des vœux

Dimanche 1^{er} février

Repas des aînés au gymnase.

Vous avez plus de 70 ans ?

Inscrivez-vous en Mairie dès à présent !

Banyuls-sur-Mer

BANYULS-SUR-MER
Vendanges
en fête
30°

Vendanges en fête

du 8
au 12
septembre
2025



Scannez-moi pour découvrir
le programme



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

